



Syndicat CGT Ufict d'Ericsson France Massy

Réunion du 13 février 2020

sur les **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires
Salaires, temps de travail et répartition de la
valeur ajoutée

La CGT vous informe

Propositions de la direction :

Malgré les très bons résultats 2019, un budget global d'"augmentation" *individuelle au mérite* de **2%** au 1^{er} avril hors rattrapages et promotions, à discrétion des managers (sans sélectivité). Ce budget est largement inférieur au décalage de **- 5,4%** entre nos augmentations moyennes et l'évolution du salaire moyen en France.

Une « attention particulière » sera portée à la situation des salariés n'ayant pas bénéficié d'augmentation sur 2 ans ou plus (40 salariés soit 6%). 21 salariés (3%) n'ont pas eu d'augmentation sur 3 ans, 11 (1,5%) sur 4 ans et 7 sur 5 ans.

Les salariés qui n'auront pas d'augmentation en 2020 après avoir eu 0% en 2019 bénéficieront d'un « entretien » d'explication avec leur manager, mais pas d'une justification écrite.

Pas d'augmentation générale ; pas de mesure bas salaires, contrairement aux années précédentes, malgré la forte augmentation des inégalités salariales dans l'entreprise ; pas d'enveloppe de rattrapage pour cesser les discriminations à l'encontre des ex-EITSS, une enveloppe à hauteur de 120.000€ sur 3 ans (soit 6% des 2.000.000€ requis) pour les discriminations à l'encontre des femmes, avec des écarts de salaire moyen qui sont respectivement de **-15%** (ex-EITSS) et **-16,3%** (H/F autonomes et dirigeantes).

Pour rappel la direction s'est pourvue en cassation, suite à la décision de la cour d'appel favorable à la CGT, qui réclamait les informations légalement dues afin de permettre de négocier sur l'égalité professionnelle en connaissance de cause.

Autres mesures prévues :

Prime pouvoir d'achat **500€ nets** sur la paie de mars mais pour une population plus restreinte qu'en 2019 : salaires annuels bruts effectifs (incluant variable, primes) inférieurs à **45.637,50 €** (54.684€ en 2019), pour 117 salariés (352 en 2019), soit 17% (52% en 2019 hors Media Kind). Ce geste ne touche qu'un salarié sur six au lieu d'un salarié sur deux. La direction refuse, sans le justifier, de maintenir le plafond de l'année dernière ou d'affecter cette enveloppe sous forme de mesure bas salaires à ces mêmes salariés.

Un pont au choix du salarié (22 mai ou 13 juillet) et la journée de solidarité (1^{er} juin) offerts, comme les années précédentes.

Augmentation de 10€ à **15€** du plafond pour frais de repas le midi pour petit et grand déplacement (le plafond dîner reste à 22€, pas de plafond spécifique le week-end), revalorisation des indemnités *per diem* (étranger) qui augmentent selon le barème groupe.

Intégration de la prime de vacances (1% du salaire annuel) au salaire de base à compter du 1^{er} juillet pour les ex-EITSS qui en bénéficient.

Pas d'augmentation du plafond pour l'indemnité kilométrique pour le trajet domicile-lieu de travail à vélo, qui reste à **200€/an**.

Paiement du variable MELA EP 2019 à **111,8%** (149% en 2019).

Pas de participation aux bénéfices au titre de 2019, du fait du report du « déficit » d'EITSS (la direction refuse de prévoir un abondement pour le compenser).

La direction présente sa proposition comme **non négociable**, tout en évitant de négocier les propositions portées par la CGT

Elle nous remercie pour nos efforts en AEM, puisqu'ils ont permis de gagner des nouveaux contrats et d'augmenter nos marges. Mais elle ne veut/peut pas partager les gains de productivité : elle a ses contraintes, ou plutôt celles imposées par le groupe, celles d'apporter le plus de profit possible à ses actionnaires...

Pour mieux le faire elle dévalorise notre travail, détruit nos emplois, réduit nos salaires, nos variables, nos primes, nos heures supplémentaires, nos droits, nos indemnités, nos conditions de travail.

La CGT demande votre avis sur ces propositions et sur des actions à mener

Suivez le lien : <http://ericsson.reference-syndicale.fr>

Vous y trouverez le détail de nos revendications et les propositions de la direction

Répondez par mail à cgt.esf@laposte.net et demandez à être inscrit(e) sur notre liste de distribution
Pour recevoir la lettre d'information des cadres et techniciens CGT : www.ugict.cgt.fr